

Solidarités CANTON DE LA CHAPELLE SUR ERDRE Ecologie

<http://solidarites.ecologie.free.fr>

N° 23 – Novembre 2007

Journal d'information citoyenne

Des actions... à poursuivre !

En mars 2008, nous allons élire les membres du nouveau conseil municipal, un conseiller général et son suppléant, ce dernier point est une nouveauté.

Six élus de Solidarités Ecologie font partie de l'équipe municipale chapelaine dont trois adjoints et un délégué à Nantes Métropole. Leur action a été efficace pendant ce mandat ; la commune s'est dotée d'un agenda 21 en 2005 et je citerai un certain nombre d'actions concrètes :

- ✓ la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts en fonction de leur localisation ;
- ✓ la démarche vers zéro pesticide en faisant du paillage sur les massifs floraux et en utilisant un désherbeur thermique ;
- ✓ le Projet Educatif Local pour coordonner toutes les actions pour la jeunesse ;
- ✓ la participation à la mise en place d'une politique du logement audacieuse à Nantes Métropole ;
- ✓ l'installation d'équipements solaires sur des bâtiments communaux ;
- ✓ l'obligation d'intégrer les économies d'énergie pour la réalisation des constructions aux Perrières.

Il est indispensable que des élus écologistes soient présents dans la prochaine municipalité car il reste des actions à entreprendre aussi bien dans le domaine de l'environnement que celui de la solidarité. ■

Accès aux rives de l'Erdre : le point

Le sentier de la Gascherie...

Depuis près de deux ans le sentier de la Gascherie est ouvert au public. Il est très fréquenté ; des promeneurs chapelains mais aussi de l'agglomération apprécient ce lieu de détente.

L'Erdre est une rivière du domaine public l'accès à ses rives et les promenades au fil de l'eau, répondent à un besoin de nature de toute la population.

... n'est toujours pas acquis

Des actions judiciaires sont toujours en cours.

Rappels : fin 2005, décision scandaleuse de la cour administrative d'appel de Nantes qui remet en cause la déclaration d'utilité publique, privilégiant ainsi l'intérêt particulier au détriment de l'intérêt général.

Décembre 2005, la mobilisation s'organise : un collectif de 30 associations et organisations se constitue, une grande manifestation est organisée le 15 janvier 2006 ; dans le même temps le collectivités de la Chapelle, de Nantes Métropole ainsi que le

Ministère de l'Intérieur engage un recours auprès du Conseil d'Etat.

En mars 2007, le Conseil d'Etat a déclaré recevable le recours des collectivités. Un jugement définitif devrait être prononcé dans les mois qui viennent. Espérons que l'intérêt général sera pris en compte !

Une nouvelle loi...

Une nouvelle loi sur l'eau en date du 30 décembre 2006 étend aux piétons la servitude de marchepied, réservée jusqu'alors seulement aux pêcheurs. En conséquence, les propriétaires riverains des rivières et plans d'eau du domaine public doivent laisser le passage aux piétons sur une largeur de 3,25 mètres à partir du bord de la rive.

...un progrès important

Le collectif ERDRE POUR TOUS considère que cette loi est un progrès qu'il faut maintenant appliquer sur le terrain.

Il a pour cela rencontré Monsieur le maire et le Conseiller Général et organisé une première promenade découverte le dimanche 3 juin entre la Chesnaie et la Grimaudière, la centaine de promeneurs n'y a pas rencontré de grosses difficultés.

La municipalité de son côté a saisi le Préfet et ses services (DDE-Service Marine) et elle a porté à la connaissance des propriétaires riverains les dispositions de la nouvelle loi.



Une deuxième promenade a rassemblé plus de 250 personnes le 21 octobre entre Port Barbe et la Poterie..

Il appartient maintenant aux pouvoirs publics d'agir pour faire respecter cette loi !

En ce qui nous concerne, nous devons rester mobilisés afin que le prolongement du sentier de la Gascherie (tant apprécié) jusqu'à la Jonelière devienne une réalité. ■

Pylône sur Erdre !

Il y a environ dix ans, des Chapelains se sont émus lorsque les opérateurs ont installé leurs relais de téléphone mobile : France Télécom et SFR avec chacun un pylône à Mazaire, et Bouygues au Haut Vignaud .

Depuis, aucun nouveau pylône n'a été élevé si ce n'est celui du SDIS, Service Départemental d'Incendie et de Secours à Gesvrine qui a remplacé un pylône existant de 40 mètres de haut par un nouveau qui en mesure 65. Notre demande au Préfet d'étudier la mise en place d'un pylône moins haut n'a donc pas été écoutée. Nous avions à l'époque informé les habitants de Gesvrine.

Aujourd'hui, les opérateurs envisagent l'implantation de pylônes supplémentaires qui sont sans doute nécessaires à cause du développement de la téléphonie mobile.

Comme ils ont été confrontés à des protestations des citoyens lors des premières installations, ils ont cherché un moyen pour passer inaperçus et ils l'ont trouvé en concevant de petits pylônes d'une hauteur inférieure à 12 mètres, et qui dès lors ne font l'objet d'aucune demande de permis de construire ni d'autorisation de travaux... Ils peuvent donc les installer où bon leur semble.

La polémique sur le danger des ondes générées par ce système de communication est toujours d'actualité. Elle est relancée par les révélations faites sur la mortalité des abeilles qui serait due non seulement aux pesticides mais également aux ondes trop nombreuses qui les empêchent de retrouver leur ruche. Et sans abeilles l'homme survit combien d'années ?

Au fait, un premier petit pylône va être construit à la Babinière à la Chapelle....■

Réunions publiques organisées par Solidarités-écologie et les Verts

... sur l'Erdre

C'était le 24 mai dernier, dans le cadre de la campagne électorale des législatives, pour soutenir la candidate des Verts, Dominique Trichet Allaire. Gilbert Galliot, conseiller municipal et président de l'EDEN (Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable) et Ronan Dantec, Vice président à Nantes Métropole, animaient cette soirée.

Les intervenants ont pu faire le point sur deux problématiques :

1- La qualité de l'eau de l'Erdre : des progrès sensibles ont été accomplis par exemple par la suppression des surverses fréquentes d'eaux usées dans la rivière à Sucé sur Erdre. Les lys jaunes qui poussent dans l'eau fleurissent à nouveau... mais il reste beaucoup de chemin à faire.

2- La fédération des riverains de la rivière : des démarches sont en cours. L'Erdre fait partie du SAGE "Estuaire de la Loire", (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), dont le plan d'actions doit être entériné cette année.

Il est prévu de mettre en place des structures porteuses de l'animation et de la cohérence des actions visant à rétablir un bon état écologique des cours d'eau en 2015. C'est pourquoi l'EDEN va évoluer en syndicat de bassin versant de l'Erdre et de ses affluents. Cela lui permettra de rassembler tous les acteurs qui peuvent agir pour améliorer la qualité du bassin versant et par conséquent la qualité de l'eau. ■

... sur l'énergie dans son logement

C'était le 26 avril dernier, pour informer les citoyens sur les décisions qu'ils peuvent prendre pour économiser l'énergie dans leur logement. En effet, on nous présente souvent les énergies renouvelables et les économies d'énergie pour les constructions neuves mais il est nécessaire d'améliorer les performances énergétiques des logements existants.

Monsieur Babin, alors responsable d'une entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables, a exposé la méthode à suivre. Il faut commencer par faire un diagnostic thermique du logement puis étudier les solutions proposées afin de choisir les améliorations les plus pertinentes.

Des réalisations récentes ont été présentées par des habitants de la Chapelle : chauffage solaire avec appoint gaz, chauffage par

géothermie avec forages verticaux, poêle à granulés bois, chauffe eau solaire, chaudière à granulés bois.

La première motivation doit être l'avenir de la planète en évitant l'utilisation des énergies fossiles et nucléaire. Par ailleurs, il se trouve que l'Etat apporte son aide avec un crédit d'impôt sur l'achat du matériel et la TVA à 5,50 % sur les factures. ■

... sur le réchauffement climatique

Le 13 mars dernier, Pascale Chiron et Ronan Dantec (élus Nantais) des Verts nous présentaient, après une première partie sur les conséquences du réchauffement climatique au niveau mondial, les mesures prises au plan local par Nantes Métropole pour respecter le protocole de Kyoto, celui-ci consistant à stabiliser en 2012 les rejets de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.

Même si les émissions en CO₂ de l'agglomération nantaise (4,6 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant, industries comprises) sont inférieures à la moyenne française (6,5 tonnes), des efforts importants de réduction de celles-ci restent à entreprendre ou à consolider dans trois principaux secteurs :

- le résidentiel : par l'amélioration des performances environnementales et thermiques des logements (choix de l'énergie de chauffage, isolation, maîtrise des consommations...) et le développement des énergies renouvelables (solaire thermique notamment).
- le tertiaire : par les mêmes améliorations au niveau des locaux des entreprises que pour le résidentiel, tout en y ajoutant une amélioration de l'efficacité énergétique avec des climatisations performantes et une maîtrise des consommations des locaux et de l'éclairage public.
- les transports : en limitant la circulation automobile dans les déplacements quotidiens et la circulation des camions en ville, en améliorant les performances énergétiques des véhicules, en développant les énergies renouvelables.

Il n'y a pas de budget spécifique à ce Plan Climat Territorial, les thématiques (transport, urbanisme, énergie...) étant transversales. Un budget de 400 000€ pour le fonds communautaire énergie a notamment été voté pour aider les bailleurs sociaux à mieux isoler les logements sociaux afin de réduire les charges des locataires. Un bel exemple de solidarité et d'écologie ! ■

Notre Dame des Landes entre en résistance

Rien n'est joué à Notre Dame des Landes. La mobilisation contre le projet de nouvel aéroport, inutile et ruineux, a porté des fruits cet été. Elle doit s'accroître pour montrer notre volonté à ne pas laisser bétonner inutilement 2000 hectares de terre... De notre terre nourricière qui deviendra de plus en plus précieuse au cours des prochaines décennies. Combat local et combat symbolique pour tous ceux qui, partout, souhaitent protéger la terre de nouvelles exactions.

L'opposition et la résistance au projet de nouvel aéroport se sont élargies au cours des deux dernières années, mobilisant des personnes soucieuses d'empêcher de gigantesques gaspillages. Gaspillage humain, gaspillage de 2000 hectares de terre nourricière, gaspillage de 4 ou 5 milliards d'euros d'argent public, gaspillage énergétique, gaspillage des installations sans cesse améliorées de Nantes Atlantique, etc.

Le seul vrai problème posé par Nantes Atlantique, c'est le survol de zones urbanisées denses. Pour ce problème, des solutions existent... et aucune n'a été étudiée !

- transférer les vols vers Roissy et Lyon sur le TGV : ce sera chaque année 25 % de passagers et 30 % de mouvements en moins ! On retomberait à 1,6 million de passagers et 24 600 mouvements, soit une moyenne de 4 mouvements par heure (6 aujourd'hui) ;
- transférer les vols vacances vers des aéroports voisins (c'est le tiers des passagers... et 7 % des mouvements en moins) ;
- réaménager Nantes Atlantique par une seule et unique piste orientée Est-Ouest, remplaçant et croisant la piste actuelle dans sa partie sud. Cette solution supprimerait totalement le survol de Nantes.

Sauver la terre

Partout, des citoyens se mobilisent pour sauver la terre, aux deux sens du terme : "le peuple des dunes" en Bretagne qui s'oppose à un projet d'extraction de tonnes de sable des fonds marins, "Court-circuit" en Dordogne qui se mobilise contre un projet de grand circuit automobile au cœur d'un parc naturel, "ADSN 58" dans la Nièvre qui s'oppose à l'ouverture d'une grande mine de charbon... Nous menons le même combat : nous opposer aux logiques anciennes du toujours plus d'exploitation, du toujours plus de destruction de la terre, du toujours plus de gaspillage. Ces logiques anciennes sont portées par un certain nombre d'hommes politiques et aussi par les techniciens et administratifs qui veulent dérouler leurs rouleaux compresseurs coûte que coûte. Ils n'ont pas conscience qu'à l'avenir, le pétrole étant devenu rare et beaucoup plus cher, il nous faudra re-localiser les activités économiques, l'agriculture sera différente, proche des villes et, nous le souhaitons, respectueuse de la nature.

Pourtant les prises de consciences sur les enjeux écologiques (et économiques) sont de plus en plus nombreuses et les discours ont changé. Au sein même de la commission d'enquête publique, il s'est trouvé 2 enquêteurs sur 7 pour s'opposer à l'avis favorable. En outre, l'avis favorable émis en avril 2007 qualifie le projet de « *pari sur l'avenir* », « *de lourd tribut à l'environnement et à l'agriculture* », il comprend quatre recommandations et quatre réserves. Le porteur du projet doit lever ces réserves avant que la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) soit prononcée. Le Grenelle de l'environnement peut peser sur cette DUP (voir ci-dessous). Si elle sort, elle ne sera qu'une étape dans la lutte en cours. De nombreux projets ont été stoppés alors que la DUP avait été prononcée. Près de chez nous, celui de la centrale du Carnet.

Été 2007, succès de la mobilisation

Durant l'été, les agriculteurs et d'autres opposants se sont mobilisés pour faire revenir la préfecture sur sa décision d'empêcher toute installation de jeune agriculteur dans le département, sous prétexte de bloquer les terres pour la réinstallation des agriculteurs de Notre Dame. Ce fut un succès : trois nouvelles installations ont été accordées cet été. Autre réussite : grâce à l'intervention de la coordination des opposants au projet, les loyers demandés par le Conseil général pour les maisons lui appartenant autour de la zone du projet, ont été baissés et les 11 maisons sont louées. Deux autres maisons sont occupées sur la ZAD elle-même.

La CCEG (communauté de communes Erdre et Gesvres) regroupant les élus locaux concernés, s'est prononcée publiquement contre le projet. Plusieurs personnalités ont fait de même, notamment N. Hulot et A. Jacquart.

Il est important de continuer à nous mobiliser toujours plus nombreux pour empêcher ce projet inutile, gaspilleur et ruineux. Un lieu de résistance vient de se créer au cœur de la zone. C'est une lutte proche de chez nous et c'est aussi un symbole pour toutes les luttes similaires, en France et dans le monde. ■

Quelques actions concrètes ● S'approprier le nouveau lieu de résistance ouvert sur le plateau de Notre Dame des Landes ;

- Participer à la souscription de l'Acipa pour les frais juridiques (il y aura des recours juridiques contre la DUP) ;
- Venir aux soirées de soutien qui seront organisées cette année : **fest-noz le 22 décembre à 21 h. à Nort sur Erdre**, salle Cap Nort ; concert à La Chapelle sur Erdre au printemps...

Dernière minute : Notre Dame des Landes et le Grenelle

Le rapport final du Grenelle dit que la création d'aéroports "doit correspondre à un déplacement de trafic pour raisons environnementales". Cette position est un atout pour l'arrêt définitif du projet. Cet arrêt n'est pas encore gagné : à nous de continuer à convaincre !

*Nous ne manquons pas d'arguments tant ce projet est calamiteux sur **PRATIQUEMENT TOUS LES THEMES** abordés par le Grenelle : réchauffement climatique, étalement urbain, biodiversité, énergie, agriculture, démocratie !*

Un 2^{ème} tram-train à la Chapelle ?

Le 2 octobre dernier, Monsieur le Maire a organisé une réunion pour informer les Chapelains sur les études de la réouverture de la ligne de chemin de fer Nantes-Blain.

Le Président de la Région Pays de la Loire a exigé cette étude pour que l'aéroport de Notre Dame des Landes soit relié à Nantes par un transport en commun dès son ouverture prévue en 2012. Au passage, il desservirait La Chapelle, Treillères et Vigneux de Bretagne pour s'arrêter à l'aéroport.

Ce projet était prévu au SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, mais à un horizon plus lointain, il est maintenant devenu prioritaire.

Il a une qualité puisqu'il permettrait de relier Nantes par un transport en commun ce qui diminuerait les déplacements en voiture, et il offrirait une liaison rapide avec peu d'arrêts aux habitants de Treillères.

Le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, que ce train prétend desservir, n'en reste pas moins inutile, coûteux et désastreux en terme de développement durable.

Un débat public est nécessaire dans les trois communes qui seraient desservies par ce tram-train, La Chapelle, Treillères et Vigneux pour évaluer et traiter les nuisances que pourrait générer ce projet.

Mais il est un autre projet autrement plus urgent que ces 35 kilomètres de voie ferrée, ce sont les 1,500 kilomètre de voies de tramway entre le terminus Neustrie à Bouguenais et l'aéroport Nantes Atlantique. Cette desserte serait beaucoup moins coûteuse et efficace immédiatement, qu'est ce qu'on attend ? ■

Côté culture et médias

Cinéma

- « **Un jour sur Terre** » d'Alastair Fothergill et Mark Linfield - En salle depuis le 10 octobre – Périples spectaculaires à travers les saisons prenant le parti des animaux. Ce documentaire nous transporte du printemps arctique à l'hiver antarctique. Une bonne raison pour aller au cinéma en famille et prendre conscience des richesses de la Terre.
- « **J'ai (très) mal au travail** » - Sortie le 31 octobre – Documentaire de Jean-Michel Carré qui a entrepris une enquête et une réflexion de fond sur le rapport qu'entretiennent les Français avec le travail et sa nouvelle organisation orchestrée par les nouvelles méthodes de management.
- « **Paysages manufacturés** », documentaire de Jennifer Baichwal - En salle le 28 novembre – Lors d'un voyage en Chine, le photographe canadien Edward Burtynsky documente les effets néfastes de la pollution et de l'industrialisation sur les paysages naturels.

DVD

- « **Une vérité qui dérange** » de Davis Guggenheim – Le film qui révéla l'engagement en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique du nouveau Prix Nobel de la Paix, Al Gore. Si la mise en scène autour de l'ex-candidat à la présidentielle américaine est assez énervante, les différentes hypothèses émises sont reconnues par une large majorité d'experts internationaux. A voir pour s'apercevoir que quelques degrés supplémentaires peuvent changer la face du monde ! *Existe également en livre. Sera projeté à Capellia le 25 novembre, dans le cadre de Solid'air.*
- « **Ma mondialisation** » de Gilles Perret – Un documentaire très vivant sur les industries de décolletage de la vallée de l'Arve en Haute Savoie. On apprend beaucoup de choses sur la réalité vécue de la mondialisation, de ceux qui délocalisent, de ceux qui restent... Et aussi sur les mécanismes économiques en jeu, grâce aux entretiens avec un chercheur du CNRS. Celui-ci explique bien la responsabilité des Etats dans ce qui se joue aujourd'hui.

Livres

- « **Pesticides, révélations sur un scandale français** » de Fabrice Nicolino et François Veillerette – Avec le scandale martiniquais ou bien encore la disparition progressive des abeilles, ce livre prend tout son sens.
- « **La faim, la bagnole, le blé et nous : une dénonciation des biocarburants** » de Fabrice Nicolino – Sous prétexte de remplacer le pétrole, de puissants lobbies promeuvent les carburants végétaux, relançant par le fait la machine à engrais et à pesticides, accélérant la destruction des forêts tropicales et augmentant le nombre des affamés dans les pays du Sud.
- « **La vérité sur les cosmétiques** » et « **La vérité sur les cosmétiques naturels** » de Rita Stiens. Cette journaliste allemande a répertorié sous forme d'index, de fiches-produits, de réflexions, les composants les plus utilisés et leurs conséquences possibles sur notre santé et notre environnement. Des livres utiles pour en savoir un peu plus sur les nombreux produits que notre corps assimile au quotidien sans qu'on y prête attention.

**Solidarités Ecologie – 21, rue de l'Olivaie
44240 La Chapelle sur Erdre**

Rédaction : Aurélien BILARD, Geneviève LEBOUTEUX,
Jean-Paul MINIER, Claude PADIOLEAU, Dominique
VERDIER.

ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Octobre 2007

Imprimerie La Contemporaine – Nantes

Bulletin d'adhésion :

NOM, Prénom :

Adresse :

E-mail :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie

21 rue de l'Olivaie – 44240 La Chapelle sur Erdre

Cotisation indiv. 11,5 € ; couple 15,5 € ; chômeur·e·t étudiants 4,5 €